



Revenir sur la francisation de son prénom suite naturalisation

Par **Parisa**, le **18/05/2009** à **00:13**

Bonjour,

Suite à la naturalisation de mes parents en 1996, j'ai acquis la nationalité française (étant mineure à ce moment).

Mes parents ont fait le choix, que je partageais, de franciser mon prénom.

J'avais 14 ans au moment du dépôt du dossier et nous avons obtenu la nationalité lorsque j'en avais 17.

J'en ai aujourd'hui 30 et je souhaiterais "récupérer" mon prénom d'origine, qui est celui qui figure sur mon acte de naissance.

Cela est-il possible ? A qui dois-je m'adresser ?

Merci pour votre aide.

Cordialement.